

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6460**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Domaine:Droit,Economie,Gestion -- Mention : Droit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Université Paul Cézanne(Aix-en-Provence) Aix-Marseille III ,
Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Recteur de l'académie, Président de
l'université d'Aix-Marseille III

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme : -Analyse les problèmes juridiques qui lui sont soumis, les qualifie juridiquement et utilise les connaissances théoriques afin d'apporter une solution pratique aux problèmes qui lui sont soumis.

-Effectue des recherches sur Internet pour obtenir des décisions de jurisprudence, des textes de loi ou des articles de doctrine.

Compétences ou capacités attestées -Maîtrise les connaissances dans les savoirs fondamentaux et fait preuve d'une culture juridique et générale permettant d'appréhender les problématiques juridiques.

-Maîtrise la lecture des décisions de jurisprudence des juridictions nationales et internationales.

-Maîtrise une langue étrangère et plus précisément la terminologie juridique étrangère.

-Maîtrise la recherche de stage, la réaction de CV, la rédaction d'un rapport de recherche.

-Maîtrise les bases juridiques fondamentales telles que le droit civil, le droit constitutionnel, le droit administratif, le droit commercial, le droit social ou l'histoire des idées politiques.

-Maîtrise les méthodes du raisonnement juridique.

-A acquis une culture générale dans le cursus droit.

-Maîtrise les règles du droit international public et les relations internationales.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

-Secteur Public : concours de la fonction publique de catégorie A (gendarmerie, police, inspecteur des impôts, du travail, greffier, contrôleur de la DGCCFR, douane) concours des IRA Concours des Communautés européennes

-Secteur privé : Droit du sport ; Environnement ; Expertise (comptable, immobilière et judiciaire) ; Fiscalité privée ou publique ; Immobilier ; Justice ; Juriste au sein d'associations ; Juriste national et international d'affaires ; Métiers juridiques de l'art et de la culture ; Métiers liés aux nouvelles technologies ; Télécommunications ; Tourisme ; Transport ; Urbanisme

quelque fois après concours: Administrateur de biens ; Clerc de notaire ; Commissaire aux armées ; Commissaire priseur ; Directeur d'administration pénitentiaire ; Directeur d'hôpital ; Directeur de la protection judiciaire de la jeunesse ; Greffier de tribunal ; Journaliste ; Lieutenant de Police

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1902 : Collaboration juridique

K1903 : Défense et conseil juridique

E1106 : Journalisme et information média

C1501 : Gérance immobilière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification : Durée du parcours : Le parcours comprend six semestres

Le volume horaire (présence étudiant) :

S1 : 373,5 HETD - S2 : 338,5 HETD - S3 : 373,5 HETD - S4 : 398,5 HETD ? S5 : 391,5 HETD - S6 : 423 HETD

Licence 1 1er semestre (30 crédits)

U1 (6 crédits) : Travaux dirigés, 2 matières au choix parmi 3 matières (couplées ou unique) : - civil, introduction au droit - - droit constitutionnel - Introduction historique au droit

U2 (12crédits) : Droit civil - Introduction au droit - Droit constitutionnel

U3 (6 crédits) : Introduction historique au droit -Introduction générale à l'économie

U4 (6 crédits) : Société et vie politique - Relations internationales et géopolitique

Licence 1 2ème semestre (30 crédits)

U1 (6 crédits) : Travaux Dirigés, 2 matières au choix parmi les 3 matières : - droit constitutionnel - droit civil - histoire du droit et des institutions

U2 (9 crédits) : Droit civil -Droit constitutionnel

U3 (6 crédits) : Grands systèmes de droits étrangers - Terminologie juridique étrangère - Professions du droit et construction d'un projet professionnel

U4 (9 crédits) : Histoire du droit et des institutions - Economie politique -Institutions administratives et juridictionnelles

Licence 2 3ème semestre (30 crédits)

U1 (6 crédits) : Travaux dirigés (2 matières au choix dont 1 obligatoirement choisie dans U2) : Droit civil - Droit administratif - Finances publiques - Droit pénal et sciences criminelles - Droit constitutionnel

U2 (6crédits) : Droit civil - Droit administratif

U3 (9 crédits) : Finances publiques - Droit pénal et sciences criminelles - Analyse économique du Droit

U4 (9 crédits) : Histoire du Droit et des Institutions - Droit constitutionnel - Tutorat (tutorat professionnel ou tutorat de méthodologie documentaire et culture)

Licence 2 ? 4ème semestre (30 crédits)

U1 (6 crédits) : Travaux dirigés (2 matières au choix dont 1 obligatoirement choisie dans U2) : Droit civil - - Droit administratif - - Droit de l'Union Européenne - - Droit pénal et sciences criminelles - - Introduction au Droit et à la Gestion de l'Entreprise

U2 (6 crédits) : Droit civil - Droit administratif

U3 (9 crédits) : Droit de l'Union Européenne - Théorie générale des Libertés fondamentales - Langues

U4 (9crédits) 3 matières au choix parmi les 4 suivantes :

2 matières obligatoires : - Droit pénal et sciences criminelles - - Introduction au droit et à la gestion de l'entreprise

1 matière au choix : - Economie de la mondialisation et finances internationales - - Grands problèmes politiques et sociaux contemporains

Licence 3 5ème semestre (30 crédits)

U1 (6 crédits) : 2 TD choisis librement parmi : Droit civil - - Droit judiciaire privé - - Droit commercial - - Droit social -- Droit international public - - Contentieux administratif

U2 (6 crédits) : Droit civil - Droit judiciaire privé

U3 (6 crédits) : Droit commercial - Droit social

U4 (6 crédits) : Droit international public - Contentieux administratif

U5 (6 crédits) : Théorie du droit - Expression écrite en langues étrangères

Licence 3 ? 6ème semestre (30 crédits)

U1 (6 crédits) : 2 TD au choix en fonction de l'option choisie par l'étudiant : Option 1 Justice (Droit civil, droit du marché intérieur de l'Union européenne, Droit européen et international des libertés fondamentales, Procédure pénale, Droit administratif) Option 2 Entreprise (Droit civil, Droit du marché intérieur de l'Union européenne, Droit commercial, Droit social, Introduction au droit fiscal) ? Option 3 Administration et société (Droit international public, Histoire de la pensée politique avant 1789, Histoire de la pensée politique après 1789, Droit européen et international des libertés fondamentales, Droit administratif, Introduction au droit fiscal)

U2 (6 crédits) : Au choix : - Droit civil - Droit international public et Au choix : - Histoire de la pensée politique avant 1789 - Histoire de la pensée politique après 1789

U3 (9 crédits) : Droit européen et international des Libertés fondamentales - Introduction au droit fiscal - Droit du marché intérieur de l'Union Européenne

U4 (9 crédits) : Unité optionnelle : - Cours (choisir une option composée de 2 cours dans une des 3 options suivantes) :

Option 1 : Justice : - Procédure pénale - Droit de la sanction pénale

Option 2 : Entreprise : - Droit commercial - - Droit social

Option 3 : Administration et société : Droit administratif - Histoire générale de l'Europe moderne et contemporaine

- Une matière à choisir parmi les deux options non choisies par l'étudiant ou Engagement étudiant

Durée de validité des composantes : illimitée

Licence 3 6ème semestre (30 crédits)

U1 (6 crédits) : 2 TD au choix en fonction de l'option choisie par l'étudiant : Option 1 Justice (Droit civil, droit du marché intérieur de l'Union européenne, Droit européen et international des libertés fondamentales, Procédure pénale, Droit administratif) Option 2 Entreprise (Droit civil, Droit du marché intérieur de l'Union européenne, Droit commercial, Droit social, Introduction au droit fiscal) ? Option 3 Administration et société (Droit international public, Histoire de la pensée politique avant 1789, Histoire de la pensée politique après 1789, Droit européen et international des libertés fondamentales, Droit administratif, Introduction au droit fiscal)

U2 (6 crédits) : Au choix : - Droit civil - Droit international public et Au choix : - Histoire de la pensée politique avant 1789 - Histoire de la pensée politique après 1789

U3 (9 crédits) : Droit européen et international des Libertés fondamentales - Introduction au droit fiscal - Droit du marché intérieur de l'Union Européenne

U4 (9 crédits) : Unité optionnelle : - Cours (choisir une option composée de 2 cours dans une des 3 options suivantes) :

Option 1 : Justice : - Procédure pénale - Droit de la sanction pénale

Option 2 : Entreprise : - Droit commercial - - Droit social

Option 3 : Administration et société : Droit administratif - Histoire générale de l'Europe moderne et contemporaine

- Une matière à choisir parmi les deux options non choisies par l'étudiant ou Engagement étudiant

Le contrôle des connaissances est effectué chaque semestre grâce à un contrôle continu dans les matières de Travaux dirigés et grâce à une session d'examen portant sur les UE du semestre écoulé. Pour le 1er semestre de l'année universitaire, la session intervient en janvier. Pour le second semestre, la session se déroule aux mois de mai-juin. Il y a compensation entre les éléments constitutifs d'une UE et compensation entre les UE d'un même semestre. Dans la 1ère année de Licence il y a compensation entre le S1 et le S2. De plus, un système de compensation globale entre semestres (S1, S2, S3, S4) est appliqué pour l'obtention éventuelle du diplôme intermédiaire DEUG.

De même, un système de compensation globale entre les 6 semestres est appliqué au diplôme terminal de licence. Un système de compensation supplémentaire entre semestres successifs d'années différentes (S2-S3 ; S4-S5) est appliqué afin de prendre en considération la progression de l'étudiant. Toute Unité d'Enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu une note moyenne égale ou supérieure à 10/20. Il n'y a pas de note éliminatoire. L'étudiant peut représenter, à l'issue du semestre correspondant de l'année suivante, dans les UE non validées, les éléments constitutifs où il n'a pas obtenu la moyenne.

A l'issue de cette formation, le candidat a validé 180 crédits ECTS

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury composé de 100% d'enseignants
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury composé de 100% d'enseignants
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Jury composé de 100% d'enseignants
Par expérience dispositif VAE	X		Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Convention avec le Lycée Thiers de Marseille : Les étudiants titulaires du baccalauréat et ayant suivi une scolarité d'un ou deux ans en classes préparatoires aux grandes écoles au lycée Thiers et ayant obtenu la mention très bien ou bien peuvent s'inscrire directement en L2 Droit. Convention avec la Faculté de Médecine de Marseille (Université de la Méditerranée) : les étudiants reçus/collés au PCEM1 peuvent intégrer la faculté de droit en L2	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence NOR : MENS0201070A

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 septembre 2014 - n°20141061

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret VAE ? Code de l'éducation : article L 613-3.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

* Nombre de diplômés Licence en Droit ? Formation Initiale - : -2005-2006 : 642 (Aix) 302 (Marseille)

-2006-2007 : 595 (Aix) 273 (Marseille)

-2007-2008 : 551 (Aix) 271 (Marseille)

*répartition des diplômés par sexe :

Marseille : :

2004-2005 : 79% H / 86% F ; 2005-2006 : 80% H / 89% F ; 2006-2007 : 74% H / 83% F ; 2007-2008 : 79% H / 87% F

Aix

2004-2005 : 86% H / 92% F ; 2005-2006 : 81% H / 89% F ; 2006-2007 : 76% H / 86% F ; 2007-2008 : 78% H / 87% F

<http://www.facedroit.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-cezanne.fr/>, <http://www.validationdesacquis.univ-cezanne.fr/>, poip.aix@univ-cezanne.fr

Lieu(x) de certification :

Aix en Provence UFR Droit 3 avenue Robert Schuman 13628 Aix en Provence cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Aix en Provence, Marseille et Arles (uniquement L1 et L2)

CUFR Mayotte

Historique de la certification :